



Commune de
MARLY GOMONT

COMMUNE DE MARLY GOMONT

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945

A l'occasion de la commémoration de l'Armistice du 8 Mai 1945, j'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à la cérémonie qui se déroulera

à 10 heures 45 - Rassemblement à la Mairie - Dépôt de gerbe au Monument aux morts

A l'issue de la cérémonie, la Municipalité vous accueillera à la salle de la mairie pour le vin d'honneur.

Le Maire Dominique DELACHE
